INSCRIPTION SAISON 2025/2026 CATEGORIE U13 FEMININES (Filles nées en 2013 et en 2014)

ENTRAÎNEMENT : LE MARDI DE 19H15 à 20H30 (stade Emile Anthoine)

<u>Information importante</u> : La reprise des entraînements se fera à partir du : mercredi 3 septembre 2025

Chers parents, Chers adhérents,

Les inscriptions sont ouvertes à partir du mardi 10 juin 2025.

Nous vous invitons à remettre **en main propre** votre dossier complet dûment rempli et signé :

- soit au stand des inscriptions situé à l'entrée du stade Émile Anthoine 9 rue Jean Rey 75015 Paris ;
- soit à notre nouveau bureau situé 7 Rue de Presles 75015 Paris.

Aucune demande d'inscription par mail ou voie postale ne sera prise en charge : le club ne prendra en considération que les dossiers déposés en main propre.

Date de clôture des inscriptions : 30 juin 2025 à 18 heures

Après dépôt et acceptation de votre dossier, vous recevrez un mail confirmant l'inscription définitive de votre enfant dès la validation de sa licence.

Horaires de permanence pour les dépôts des dossiers d'inscription :
Du lundi au samedi de 14 heures à 19 heures
Dimanche de 12 heures à 18 heures

Montant de la cotisation annuelle : 396€ couvrant uniquement l'adhésion au club, la licence de football, les entrainements et les frais de nettoyage des tenues.

Les matchs de compétitions sont un bonus, votre enfant pourra être convoqué selon le choix de son coach, son niveau et la difficulté de chaque match.

Pour garantir une bonne lisibilité, veuillez remplir cette fiche en lettres majuscules

<u>RESPONSABLE DE L'ENFANT [(PARENT(S)]</u> :
NOM : …… PRENOM : ……
ADRESSE : ……
CODE POSTAL : …… VILLE : ……

Tel Mère : portable : _____ domicile : _____ travail: _____
Tel Père : portable : _____ domicile : _____ travail: _____

Adresse E-mail Mère : ……
Adresse E-mail Père : ……

Je soussigné(e), Mr ou Mme……**,** responsable légal de l'enfant**,** souhaite l'inscrire au club Entente Sportive Petits Anges Paris (ESPA), pour la saison 2025-2026.

IDENTITE DE L'ENFANT :
NOM : …… PRENOM : ……
Né(e) le : ……/……/…… à …… NATIONALITE : ……

Seuls les parents demeurent responsables de l'accompagnement de leur enfant à l'entraînement et de leur départ du stade à l'issue de l'entrainement.

Le Club n'est responsable que pendant les heures d'entrainements et de compétitions et uniquement sur le terrain de football et dans les vestiaires et en aucun cas sur le trajet à destination du stade et dans l'enceinte et aux abords du stade.

Je soussigné (e) …… reconnais avoir pris connaissance du règlement, des statuts du club, des chartes des joueurs/joueuses et des parents et m'engage à les respecter strictement.

Toute violation ou non-respect de l'esprit de ces chartes, des dispositions et instructions du Club pourra faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller d'un simple avertissement, d'une suspension provisoire, ou bien jusqu'à l'exclusion définitive de l'adhérent.

L'ESPA décline toute responsabilité en cas de regroupement ou altercation sous quelque forme que ce soit dont l'ESPA n'est ni à l'origine ni l'administrateur. Toute violation de cette règle entrainera l'exclusion de l'auteur du regroupement ou de l'altercation et de ses participants sans aucun remboursement de la cotisation ou de la licence.

Je m'engage à consulter régulièrement le site internet du club www.espa-paris.fr pour prendre connaissance du déroulement de la saison sportive 2025-2026 (programmes, organisation des entraînements et matchs, autres évènements internes au club) et les informations fournies sur les réseaux sociaux du club, par mail ou sur WhatsApp.

Aucune annulation ou remboursement total ou partiel ne pourra être effectué au-delà du 30/09/2025 pour quelque cause ou motif que ce soit.

Toute annulation avant le 30/09/2025 dûment justifiée donnera lieu au remboursement de la cotisation, déduction faite des frais d'inscription et de licence, pour un montant de 50€, à titre global et forfaitaire.

Toute inscription est ferme et définitive et correspond à une adhésion annuelle forfaitaire et globale à l'association ESPA et à son programme.

Toute absence ou suspension des entrainements et/ou des matchs ne pourra donner lieu à des dédommagements ou remboursements au prorata temporis.

DATE SIGNATURE

Autorisation de publication d'image individuelle et collective

Je soussigné(e) _____ autorise / n'autorise pas (rayez la mention inutile) la publication sans limitation de durée de l'image de mon enfant désigné ci-dessus par l'association Entente Sportive Petits Anges Paris dans le respect des conditions suivantes :
- L'image ne pourra être captée et diffusée que dans le cadre d'une publication d'ordre associatif et/ou sportif à l'exclusion de toute publication à caractère commercial.
- L'image ne pourra être diffusée que dans les supports suivants : site internet et les divers réseaux sociaux de l'association (Facebook, Instagram, Whatsapp, etc.).
L'ESPA ne pourra être responsable en cas de piratage ou de détournement d'images à l'insu du club.

FAIT A _____, LE _____ SIGNATURE

INSCRIPTION SAISON 2025/2026 CATEGORIE U13 FEMININES (Filles nées en 2013 et en 2014)

ENTRAÎNEMENT : LE MARDI DE 19H15 à 20H30 (stade Emile Anthoine)

<u>Information importante</u> : La reprise des entraînements se fera à partir du : mercredi 3 septembre 2025

Voici la liste des documents à nous fournir :

□ La fiche d'inscription remplie lisiblement disponible sur le site du club

□ Le questionnaire de santé disponible sur le site du club

□ La demande de licence de football Saison 2025 – 2026 disponible sur le site du club qui doit être correctement remplie. **Si vous avez répondu non à toutes les questions du questionnaire de santé, il n'y a pas de certificat médical à fournir. Si vous avez répondu oui à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé, la demande de licence doit impérativement être tamponnée et signée par votre médecin traitant**. Pour ce faire, il vous suffit de donner la demande de licence à votre médecin qui remplira l'encart certificat médical situé à droite.

□ La cotisation annuelle d'un montant de 396€ qui devra être réglée en un chèque à l'ordre de l'ESPA. Il est possible de régler en 3 chèques de 132€ qui seront encaissés en juillet, en septembre et en novembre.

□ 1 photo d'identité récente (pas de photo en papier ou d'internet) avec au dos: NOM + PRENOM + ANNEE DE NAISSANCE de votre enfant.

□ Une copie de la pièce d'identité de l'enfant

□ Une copie de la pièce d'identité des parents de l'enfant

□ Un justificatif de domicile des parents de l'enfant

□ Si votre enfant est né à l'étranger, un extrait d'acte de naissance de l'enfant

Nous attirons votre attention sur le fait que les certificats médicaux dits « classiques » sur papier libre du médecin ne sont pas valables et sont refusés par la F.F.F : il faut la signature et le cachet du médecin sur la demande de licence.